

Filière arts graphiques

1 - CAP Signalétique et décors graphiques

Cursus de 2 ans de formation

Public concerné : 3^e générale, 3^e prépa-pro

Le titulaire du CAP « Signalétique et décors graphiques » exerce son activité dans de très petites, petites et moyennes entreprises, majoritairement de type artisanales de moins de 10 salariés.

Ces entreprises sont amenées à concevoir, fabriquer numériquement ou manuellement et installer des marquages en signalétique et décors graphiques (publicitaires ou/et décoratifs).

Les entreprises réalisent des travaux pour le compte d'établissements recevant du public (établissement d'enseignement, structures médicales, centres culturels...), d'administrations, de commerces ou d'entreprises.



Contenu de la formation

Pôle enseignement général : anglais, éducation physique et sportive, enseignement moral et civique, français histoire-géographie, mathématique physique chimie.

Pôle enseignement professionnel : arts appliqués et culture artistique, enseignement technologique et professionnel, prévention santé et environnement, infographie.

Modalité de recrutement

Inscription sur affelnet suivi d'un entretien avec des membres de l'équipe pédagogique. Un dossier de travaux personnels ou/et scolaires en arts plastiques ou/et arts appliqués est recommandé pour l'entretien.

Qualités requises :

Une ouverture d'esprit et une vive curiosité

Des aptitudes au dessin et à l'expression plastique

Poursuite d'études

BMA Arts graphiques option A signalétique :

Formation de 2 ans proposée au lycée George Sand, niveau baccalauréat professionnel

BMA Arts graphiques option B décor peint :

Formation de 2 ans, niveau baccalauréat professionnel

possibilité au lycée Hector Guimard (Paris) et au lycée Amyot d'Inville (Senlis)

Réorientation en 2nde bac pro AMA (artisanat métier d'art) option communication visuelle plurimédia

possibilité au lycée Claude Garamond (Colombes)

2 - BMA* Arts graphiques option A signalétique

Cursus de 2 ans de formation
Public concerné : titulaires du CAP SDG

Le titulaire du BMA « Arts graphiques » est un professionnel très qualifié des métiers d'art. Il intervient, dans la réalisation de signalétiques ou de décors. Il maîtrise l'ensemble des outils de production : plotter de découpe, imprimante numérique 2D ou 3D, plastifieuse, machine numérique de gravure et de découpe, petit outillage de peinture, outils manuels. La pose et la peinture sont réalisées en atelier et/ou en extérieur. En atelier et sur site, son activité consiste à préparer, fabriquer et installer, si nécessaire, une signalétique ou un décor.

Ce diplôme se situe au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. L'appellation la plus courante de l'emploi et du niveau de qualification est « signaléticien » pour l'option A.

Contenu de la formation

Pôle enseignement général : anglais, éducation physique et sportive, enseignement moral et civique, français histoire-géographie, mathématique physique chimie.

Pôle enseignement professionnel : arts appliqués et culture artistique, économie gestion, enseignement technologique et professionnel.

Perspectives d'évolution

Le titulaire BMA « Arts graphiques » doit s'intégrer dans une équipe et, après quelques mois, développer son autonomie et montrer sa capacité à participer à la conception et à exécuter la réalisation de tout ou partie d'une signalétique ou d'un décor.

Il peut poursuivre des études dans la filière vers un diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE) de niveau 6. Après quelques années d'expérience, il pourra évoluer vers la qualification de chef d'atelier, un statut d'artisan ou d'indépendant. Il pourra également envisager de créer sa propre entreprise.



*BMA : Brevet des Métiers d'Art